

Marie-Galante : une communauté confrontée à un fort repli démographique

Insee Analyses Guadeloupe • n° 61 • Décembre 2022



Marie-Galante est confrontée à une baisse et à un vieillissement de sa population consécutifs aux nombreux départ de jeunes adultes. Cette tendance, entamée il y a plus de 50 ans ralentit néanmoins depuis 2013. Le marché du travail reflète cette évolution : le territoire perd des emplois, notamment dans le secteur privé. En effet, l'agriculture, moteur traditionnel de l'économie de l'île, est en repli au profit du secteur public, traduisant la mise en place d'équipements permettant de faire face à son isolement géographique. Le tourisme durable et maîtrisé reste porteur des espoirs de développement de Marie-Galante.

Située à 30 km au Sud-Est des côtes de la Guadeloupe, Marie-Galante est une île accessible en 45 mn par bateau à partir de Pointe-à-Pitre, et en 15 mn par avion. L'aérodrome, pour le moment accessible aux seuls avions de tourisme, vient d'être mis aux normes pour accueillir des lignes commerciales. Surnommée la « grande galette » en raison de sa forme circulaire et plate, sa superficie est de 158 km² et sa longueur maximale de 15,6 km. La densité de sa population est de 67 habitants par km² (238 hab/km² pour l'ensemble de la Guadeloupe).

La Communauté de Communes de Marie-Galante est constituée de trois communes ► **figure 1** : Grand-Bourg, qui concentre pratiquement la moitié de la population avec 4 941 habitants en 2018, Capesterre de Marie-Galante (3 293 habitants) et Saint-Louis (2 421 habitants).

Par sa situation géographique, l'île connaît une évolution semblable à celle de la Guadeloupe (recul du secteur agricole, compétitivité faible due à l'étroitesse du marché, prédominance du secteur public) exacerbée par sa double insularité.

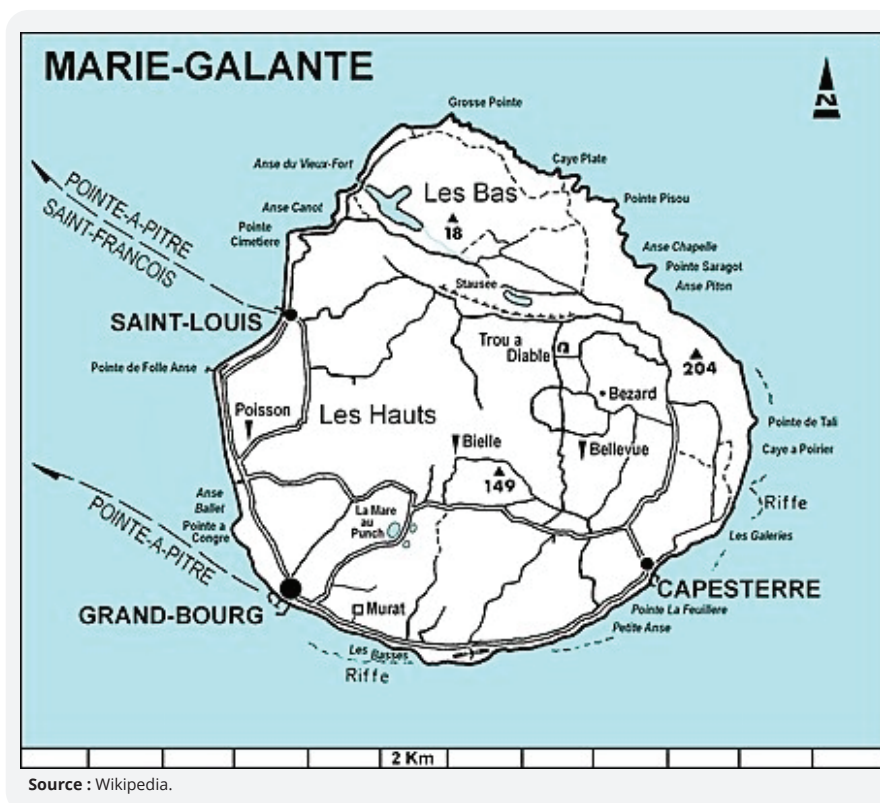
Une population en baisse continue depuis 55 ans

La population de la communauté de communes de Marie-Galante s'établit à 10 655 habitants au 1^{er} janvier 2018. Elle diminue depuis maintenant 55 ans, perdant une centaine d'habitants en moyenne chaque année depuis 1962

où 16 341 habitants vivaient sur l'île. Cette baisse est régulière au cours du temps, sans vague d'accélération ni période de reprise ► **figure 2**. Néanmoins, depuis 2013, la baisse semble ralentir légèrement. En effet, Marie-Galante perd 518 habitants, alors qu'entre 2008 et 2013 la baisse était plus forte (- 699 habitants).

Cette baisse affecte différemment les trois communes de l'île. À Capesterre-de-Marie-Galante, la population stagne entre 2013 et 2018 après une baisse de 0,8 % entre 2008 et 2013. À Saint-Louis, le nombre d'habitants, après avoir diminué entre 2008 et 2013, se stabilise sur la dernière période. En revanche à Grand-Bourg, la baisse de

► 1. La carte de Marie-Galante



Source : Wikipedia.

population reste forte et a même accéléré :
– 1,7 % entre 2013 et 2018.

Baisse de la natalité et solde migratoire négatif

Marie-Galante connaît une baisse démographique marquée qui se conjugue avec le vieillissement de sa population dus notamment aux départs des jeunes adultes. Entre 2013 et 2018, solde naturel et solde migratoire sont négatifs : il y a plus de décès que de naissances et plus de départs que d'arrivées de nouveaux habitants sur le territoire.

Jusqu'en 2013, la baisse de la population s'expliquait principalement par un solde migratoire négatif important que le solde naturel quasi nul ne permettait pas de compenser. ► **figure 3.**

Une population qui vieillit plus rapidement

Ces mouvements de populations ont des effets sur sa répartition par âge dans l'île. En 2018, la moitié des personnes qui l'ont quittée ont moins de 30 ans, créant un déficit de jeunes adultes. En conséquence, non seulement l'âge moyen de la population augmente, mais la baisse des naissances s'accroît en l'absence de jeunes adultes vivant sur le territoire.

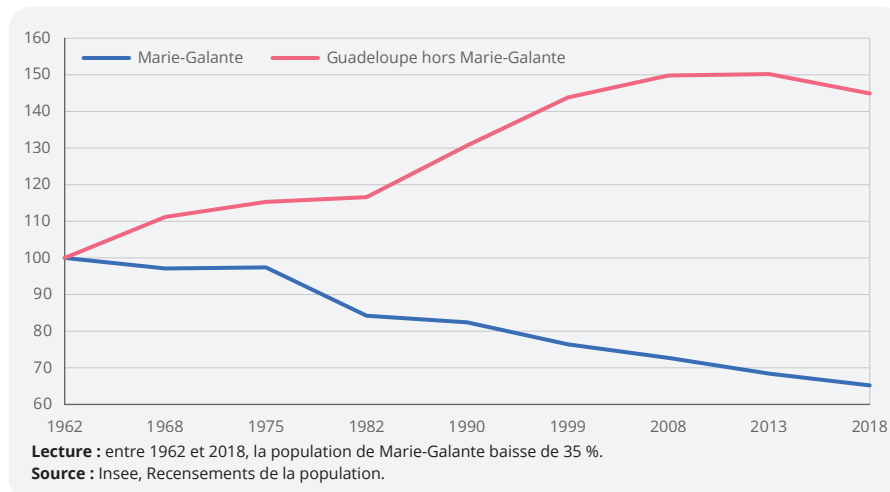
En 2018, la moitié de la population de Marie-Galante a plus de 48 ans (44 ans en Guadeloupe hors Marie-Galante) alors que cet âge médian était de 33 ans en 1999 (31 ans en Guadeloupe). Parallèlement, la part des moins de 15 ans dans la population totale s'effondre passant de 24 % en 1999 à 17 % en 2018.

Les migrations hors Marie-Galante se font principalement vers la France métropolitaine : en 2021, les personnes qui quittent Marie-Galante sont pratiquement deux fois plus nombreuses à s'installer en France métropolitaine qu'en Guadeloupe. En revanche, les provenances des re-migrations vers Marie Galante sont équilibrées, pour moitié depuis la France métropolitaine et pour moitié depuis la Guadeloupe.

Un marché de l'emploi à l'image de l'évolution démographique

L'étroitesse du marché de Marie-Galante, la concurrence des produits importés de Guadeloupe et la perte de dynamisme de l'agriculture, sur laquelle se fondait l'économie traditionnelle de l'île, ont des effets négatifs sur le marché de l'emploi. Depuis les années 90, le territoire ne cesse de perdre des emplois. Entre 2013 et 2018, la baisse se fait à un rythme de 1,2 % en moyenne annuelle.

► 2. Évolution de la population entre 1962 et 2018



► 3. Bilan démographique

	2008/2013	2013/2018
Naissances	602	471
Décès	593	693
Solde naturel	9	- 222
Solde migratoire	- 708	- 296

Lecture : entre 2008 et 2013, 602 naissances ont été domiciliées à Marie-Galante.
Source : Insee, recensements de la population ; Insee, Etat-civil.

En 2018, 3 211 personnes sont en emploi à Marie-Galante soit 192 de moins qu'en 2013. La population vieillissant et diminuant, et donc sortant du marché du travail, cette évolution ne se traduit pas par une dégradation proportionnelle de l'emploi. En effet, le nombre de personnes en emploi diminue moins fortement (- 6,4 % entre 2008 et 2018) que le nombre d'habitants en âge de travailler (- 12,6 % pour les 15-64 ans). Ainsi, une personne de 15 à 64 ans sur deux est en emploi en 2018. Parallèlement, le nombre de chômeurs diminue davantage que la population active : la baisse atteint 17,5 % entre 2008 et 2018 alors que celle de la population active (en emploi ou au chômage) est de 9,7 % durant cette période. Néanmoins, parmi les chômeurs, le taux de chômage des jeunes demeure élevé : il atteint 44,4 % en 2018 même s'il a connu une baisse importante par rapport à 2008 (55,2 %). Inversement, le taux de chômage des seniors (55 à 64 ans) est beaucoup plus faible (17,1 %), même s'il augmente par rapport à 2008 (9,4 %).

Cette baisse de l'emploi affecte moins les personnes ayant un emploi salarié, leur effectif diminuant de 60 en 10 ans atteignant 2 408 salariés en 2018, que les non salariés dont le nombre recule de 130 (passant de 934 à 803 sur la même période). Cette différence peut notamment s'expliquer par le recul de l'emploi dans l'agriculture, en particulier du nombre d'exploitants, et le maintien de l'emploi public, pourvoyeur d'emplois salariés. La part des emplois non salariés reste pourtant relativement importante à Marie-

Galante. En 2018, 18,3 % de la population active des 15 ans ou plus sont non salariés contre seulement 13,9 % en Guadeloupe hors Marie-Galante. Néanmoins, cette part tend à diminuer au cours du temps puisque la part des emplois non salariés était de 21,3 % à Marie-Galante en 2008, contre 12,7 % en Guadeloupe hors Marie-Galante.

Une prédominance de l'emploi public

Le fort recul des emplois agricoles n'a été que partiellement compensé par les créations d'emploi liés au développement des activités tertiaires.

En 2018, les établissements du domaine public concentrent 40 % des emplois à Marie-Galante (quatre points de moins qu'en 2014). C'est bien plus que pour le reste de la Guadeloupe, où ils représentent 33 % des emplois. Ainsi, la part des emplois dans l'administration (hors enseignement et santé) est passée de 16,7 % en 2008 à 18,2 % dix ans plus tard ► **figure 4.** Si la progression est faible sur le total (+ 20 emplois), elle se remarque en proportion avec la diminution du nombre total d'emplois offerts sur l'île (3 397 en 2008 et 3 176 en 2018). La « Communauté de communes de Marie-Galante », par exemple, emploie 160 personnes de plus en 10 ans. Les emplois dans les services de santé ou d'action sociale continuent de progresser également (+ 90 emplois en 10 ans).

L'emploi dans l'enseignement, représente 13,1 % du total des emplois en 2018, (10,9 % pour le reste de la Guadeloupe).

Cette part est en hausse par rapport à 2008 (10,6 %). En effet, Marie-Galante dispose des infrastructures scolaires suffisantes pour faire face à son isolement géographique. Sont ainsi présents 3 écoles maternelles, 3 écoles élémentaires, 3 collèges, 1 lycée d'enseignement professionnel, et 1 lycée d'enseignement général et/ou technologique pour 2 400 jeunes de moins de 18 ans.

Le secteur de la santé représente 10,5 % des emplois en 2018, soit un niveau supérieur à celui observé pour le reste de la Guadeloupe (8,0 %). Pour des raisons liées à sa double insularité mais également au vieillissement de sa population, cette part est aussi en augmentation, puisqu'elle était de 7,5 % en 2008. Marie-Galante dispose d'un établissement de santé de court séjour, d'un établissement de santé de long séjour, d'un service d'urgences, d'un service de soins à domicile pour personnes âgées, et de deux établissements d'hébergement pour adultes âgés.

Cette situation se reflète dans la physionomie des employeurs de l'île : en 2018, les plus importants d'entre eux en termes d'effectifs appartiennent tous au domaine public. Ce sont notamment les mairies, les établissements de santé, et les établissements scolaires. A titre d'exemple, la mairie de Grand-Bourg cumule 176 postes, l'hôpital de Grand-Bourg concentre 132 postes, et le lycée de Grand-Bourg 114 postes.

L'emploi dans le secteur privé plus fortement touché

Les autres secteurs économiques de Marie-Galante connaissent des difficultés. Dans le privé, l'emploi est fortement concentré. Ainsi, le principal établissement, Sucreries Rhumeries de Marie-Galante situé à Grand-Bourg, emploie 60 personnes, soit 4,4 % des postes hors domaine public. Par comparaison, le plus grand établissement de la Guadeloupe hors Marie-Galante, bien que beaucoup plus grand avec 546 postes, ne représente que 0,7 % de l'ensemble des postes. Les 5 plus grands établissements hors domaine public de Marie-Galante concentrent un emploi sur 5 (Guadeloupe hors Marie-Galante : un emploi sur 37), et les 10 plus grands établissements hors domaine public un emploi sur 4 (Guadeloupe hors Marie-Galante : un emploi sur 20).

L'agriculture perd une vingtaine d'emplois par an. En 2018, l'agriculture représente près de 11 % des emplois de Marie-Galante, soit un point de moins qu'en 2013. Même constat pour le secteur de la construction qui perd 13 emplois par an

► 4. L'emploi par secteur d'activité

	2008	2008 (en %)	2018	2018 (en %)
Agriculture, sylviculture et pêche	480	14,1	355	11,2
Agroalimentaire	191	5,6	155	4,9
Commerce	390	11,5	294	9,2
Hébergement et restauration	177	5,2	152	4,8
Administration publique	567	16,7	578	18,2
Enseignement	359	10,6	415	13,1
Santé	254	7,5	333	10,5
Autres	979	28,8	894	28,1
Total	3 397	100	3 176	100

Lecture : en 2008, l'agriculture représente 480 postes, soit 14,1 % de l'emploi total de l'île.

Source : Insee, Recensements de la population 2008 et 2018 exploitations complémentaires lieu de travail.

contre 4 sur le reste de l'île. Il ne réunit plus que 6 % du total des emplois. Enfin, le tourisme est également affecté : le secteur de l'hébergement et de la restauration perd une dizaine d'emplois par an.

Associé à l'agriculture, le secteur de la fabrication de denrées alimentaires et boissons est également une spécificité de Marie-Galante, puisque ce secteur représente 4,9 % des emplois en 2018 (Guadeloupe hors Marie-Galante : 2,3 %).

Une activité agricole en retrait

Si les activités agricoles pèsent de moins en moins dans l'économie mariegalantaise, elle n'en demeure pas moins une terre de tradition rurale.

En 2020, 1 468 exploitations agricoles ont été recensées sur une superficie agricole utilisée (SAU) totale de 4 334 ha. Le nombre d'exploitations agricoles a baissé de 14 % entre 2010 et 2020 (après - 17 % entre 2000 et 2010). Cette nouvelle baisse est beaucoup plus prononcée qu'en Guadeloupe (- 7 %) mais moins qu'en France hexagonale (- 20 %). La surface agricole utile totale reste stable sur la période : moins nombreuses, les exploitations s'agrandissent. En 2020, les SAU moyennes ont augmenté de 16 % par rapport à 2010 (+ 9 % pour la Guadeloupe et + 25 % pour la France hexagonale). Leur superficie moyenne est passé de 2,5 à 3 hectares. Ce phénomène de concentration se poursuit à un rythme plus élevé que sur le reste de la Guadeloupe.

Les exploitations individuelles représentent 99 % des exploitations et 93 % de la surface agricole. 83 % des heures travaillées sont réalisées par les chefs d'exploitations. Le secteur compte très peu de salariés permanents. En revanche, le nombre de travailleurs saisonniers est élevé (3 462), mais ils ne représentent que 11 % des heures travaillées.

La production agricole est très spécialisée. La culture dominante est la canne à sucre (52 % de la SAU). La quasi-totalité du reste des surfaces est occupé en prairies (45 % de la SAU).

L'élevage est également fortement spécialisé dans l'élevage bovin : 92 % des exploitations qui font de l'élevage ont des bovins.

Tourisme : une offre d'hébergement en forte évolution

Marie-Galante est une destination touristique au sein de l'archipel guadeloupéen. Le secteur de l'hébergement et restauration représente 4,8 % des emplois en 2018 (Guadeloupe hors Marie-Galante : 4,9 %). Cette part en baisse par rapport à 2008 (5,2 %) en raison notamment de la fermeture de deux complexes hôteliers importants. En 2021, Marie-Galante dispose de 5 hôtels dont 2 classés 3 étoiles. Ainsi, par rapport à 2016, où Marie-Galante disposait de 4 hôtels tous classés 3 étoiles avec une capacité de 62 chambres, la capacité d'accueil a augmenté avec 83 chambres en 2021, dont 47 chambres d'hôtels classés 3 étoiles et 36 chambres de 3 hôtels non classés.

L'augmentation de l'offre malgré une baisse des emplois dans le secteur reflète une évolution du type d'hébergement touristique. En effet, la capacité d'hébergement touristique, mesurée par le nombre de lits, augmente. Elle est passée à 4 470 lits en 2021, contre 3 740 en 2017. L'essentiel de ces lits est fourni par les résidences secondaires. L'offre évolue passant d'une offre marchande (hôtels) à une offre de particulier à particulier, notamment via les plateformes de réservation sur internet.

Formation : un niveau nettement plus faible qu'en Guadeloupe

Le niveau de formation des habitants de Marie-Galante est plus faible qu'en Guadeloupe hors Marie-Galante : 32 % des actifs de 15 ans ou plus n'ont aucun diplôme, contre 24 % en Guadeloupe (France Métropolitaine : 14,8 %). De même, 33 % des actifs de 15 ans ou plus ont un CAP ou un BEP (Guadeloupe : 25 %). La proportion des bacheliers est de 17 %, soit 5 points de moins qu'en Guadeloupe : 22 %. L'écart est le même pour les titulaires d'un diplôme d'études supérieures, avec 24 % de diplômés à Marie-Galante contre 29 % en Guadeloupe

► figure 5.

Toutefois, dans la population active totale, les classes d'âges plus âgées sont plus souvent non diplômées, et les plus jeunes sont davantage diplômés. Parmi les actifs (en emploi ou au chômage) de 15 à moins de 35 ans, seulement 18,4 % n'ont aucun diplôme à Marie-Galante, à peine 3 points de plus qu'en Guadeloupe et France Métropolitaine (15,3 %).

Les métiers occupés sont globalement en lien avec le niveau de formation. Ainsi, 90 % des cadres et professions supérieures sont occupés par des personnes ayant un diplôme correspondant à Bac +3 et plus. De même, le diplôme apparaît bien comme une protection face au chômage, puisque 8 % seulement des diplômés ayant un niveau Bac +3 et plus sont sans activité professionnelle, alors qu'ils sont 55 % parmi ceux n'ayant pas de diplôme ou seulement un niveau correspondant au BEPC. Au 1^{er} janvier 2021, 75,5 % des demandeurs d'emploi (DEFM) sont des employés.

Des salaires moins élevés qu'en Guadeloupe

En lien avec les niveaux de qualification des emplois, les salaires sont moins élevés à Marie-Galante. En 2018, le salaire net horaire est de 14,39 € à Marie-Galante contre 15,83 € pour le reste de la Guadeloupe.

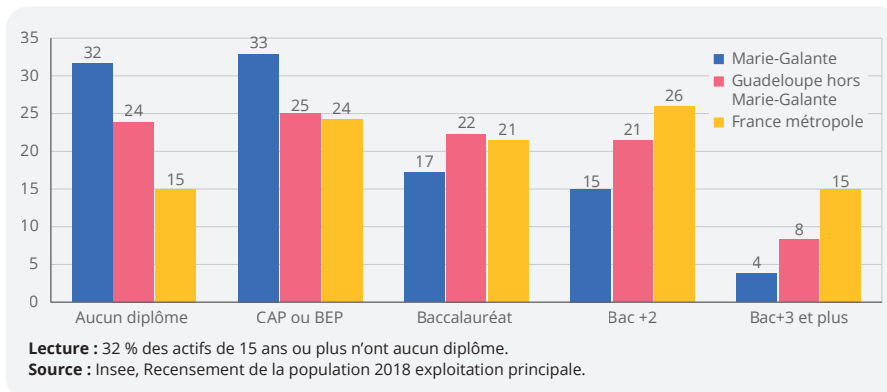
La part de la population vivant avec un bas revenu est de 50,2 % en 2018, soit 4 points de plus que le reste de la Guadeloupe (Guadeloupe : 46,0 % ; France métropolitaine : 18,3 %). Cette part est en nette baisse par rapport à 2014 où elle était de 55,6 %. Autre indicateur de précarité, la part de la population couverte par le RSA socle non majoré est de 23 % (Guadeloupe : 22 % ; France métropolitaine : 5,8 %). Elle est en légère baisse par rapport à 2014 où elle était de 25,2 %.

De même, la part de la population couverte par la CMUC est de 31,1 % en 2018 (Guadeloupe : 28,5 % ; France métropolitaine : 8,3 %). Elle est également en léger recul par rapport à 2014 où elle se situait à 32,2 %.

Un niveau de familles monoparentales égal à celui de la Guadeloupe

La part des familles monoparentales dans l'ensemble des familles est de 40 %, soit un niveau très proche du reste de la Guadeloupe. Ces parts sont néanmoins beaucoup plus élevées qu'en France métropolitaine (16 %). Ce niveau est stable par rapport à 2014.

► 5. Diplôme le plus élevé des actifs de 15 ans ou plus



L'impact social de ce niveau très élevé de familles monoparentales est particulièrement important à Marie-Galante. En effet, il est corrélé avec un niveau de précarité plus important. Ainsi, 55 % des enfants de Marie-Galante vivent dans une famille monoparentale, soit un niveau plus élevé que dans le reste de la Guadeloupe (52 %). Ceci s'explique par le fait que les familles monoparentales ont relativement plus d'enfants que les autres familles, et que ce phénomène est plus marqué à Marie-Galante.

La situation du logement, reflet du repli démographique

Le nombre total de logements augmente à Marie-Galante, il est passé de 6 028 en 1999 à 8 401 en 2018. Cette hausse se remarque surtout pour les résidences principales, elle est portée comme ailleurs par les différents phénomènes de décohabitations familiales : il y en a 5 012 en 2018, contre 4 400 en 1999. Le nombre moyen de personnes par ménage est passé de 2,39 en 2008 à 2,11 en 2018 (Guadeloupe hors Marie-Galante : 2,22 en 2018). Pour loger 100 personnes il fallait 42 logements en 1990. En 2018, ce sont 47 logements qui sont nécessaires. La part des résidences principales est de 60 % en 2018. Elle est beaucoup plus faible à Marie-Galante que dans le reste de la Guadeloupe (76 %). Malgré la hausse du nombre de résidences principales, cette part a diminué fortement, (73 % en 1999), et beaucoup plus rapidement que dans le reste de la Guadeloupe.

Le nombre de résidences secondaires augmente également. Il y en a 861 en 2018, contre 560 en 1999. Cette part reste stable : elle est de 10 % en 2018, soit un niveau très proche de celui de 9 % en 1999.

L'augmentation est beaucoup plus nette pour les logements vacants : il y en a 2 320 en 2018, contre 1 008 en 1999.

Leur part est ainsi passée de 17,0 % en 1999 à 28 % en 2018 (Guadeloupe hors Marie-Galante : 14 % en 1999 et 22 % en 2018). Le déficit démographique et la vétusté des logements, aggravée par les contraintes liées à l'indivision, rendent plus complexes la rénovation ou la vente. ●

Xavier Reif, Sylvie Blanc

Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► Sources et méthodes

L'Insee Antilles-Guyane et la Région réalisent dans le cadre d'un partenariat, des diagnostics pour chacun des six EPCI de Guadeloupe. Ils visent à mettre en évidence les caractéristiques du territoire, sous les angles économiques et sociodémographiques.

Les résultats sont majoritairement issus de l'exploitation du kit Synthèses Locales version 16,1 de l'Insee. Les principales sources sont :
 - Recensements de la population (exploitations principales et complémentaires ;
 - État civil ;
 - Sirène ;
 - Flores ;
 - CNAF.

► Pour en savoir plus

- Bilan économique 2020 – Guadeloupe, *Insee Conjoncture*, juillet 2021.
- Recensement de la population en Guadeloupe : 387 629 habitants au 1^{er} janvier 2018, *Insee Flash* n° 142, décembre 2020.
- La croissance mise à mal par la crise sanitaire, *Insee Analyses* n° 53, octobre 2021.
- En 2019, le climat des affaires est favorable en Guadeloupe, *Insee Analyses* n° 54, décembre 2021.

